

# **AVIS DE MISE A DISPOSITION DU DOSSIER AU PUBLIC MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU P.L.U. COMMUNE D'ESLETTES**

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin a fixé les modalités de mise à disposition du public pour le dossier de modification simplifiée n°1 du PLU d'Eslettes par une délibération (N° 2021-06-29-044) en date du 29 juin 2021.**

Considérant la volonté de la Communauté de Communes de :

- Modifier le règlement écrit, notamment sa zone AUy.

Les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée sont les suivantes :

- Mise à disposition du dossier de modification simplifiée n°1 du PLU d'Eslettes au Pôle de Montville de la Communauté de Communes ainsi qu'en mairie d'Eslettes aux jours et horaires d'ouverture habituels pour une durée d'un mois allant du lundi 30 août 2021 au jeudi 30 septembre 2021 inclus ;
- Mise à disposition d'un registre où toute observation, remarque, avis pourra être consigné, en ces mêmes lieux, aux jours et horaires d'ouverture habituels ;
- Possibilité pour le public d'adresser ses remarques par courrier à M. le Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin, Pôle de Martainville, 190 Route du Château, 76 116, Martainville-Epreville ;
- Mise en ligne du projet de modification sur le site Internet de la Communauté de Communes ([www.intercauxvexin.fr](http://www.intercauxvexin.fr)) durant toute la période de mise à disposition ;
- Mise en ligne du présent avis sur le site Internet de la Communauté de Communes ([www.intercauxvexin.fr](http://www.intercauxvexin.fr)) ;
- Affichage du présent avis de mise à disposition sur le panneau d'affichage de la Mairie d'Eslettes, et au pôle de proximité de la Communauté de Communes à Montville.

**Mairie d'Eslettes :**  
12 Rue des Lilas, 76 710, Eslettes  
02 35 33 71 38

**Communauté de Communes  
Inter Caux Vexin :**  
9 Place de la République, 76 710, Montville  
02 35 23 13 37